Jean-Baptiste André Godin à monsieur Chamolle, 6 octobre 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (16)
Collation3 p. (443r, 444r, 445v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Chamolle, 6 octobre 1875, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 23/09/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48608

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction6 octobre 1875
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireChamolle
Lieu de destinationSardy-lès-Épiry (Nièvre)

Description

RésuméSur la recherche de minerais dans la Nièvre. Godin regrette que Boussard ne l'ai pas informé de la profondeur du sondage en lui envoyant les échantillons. Il demande à Chamolle de relire attentivement les instructions qu'il lui a données avant son départ de Lormes. Il lui demande également de lui envoyer les dessins du nouveau manège qu'il s'agit de construire à Guise et les dimensions des différentes pièces. Il l'informe qu'un trépan et une tarière lui ont été expédiés le 17 septembre 1875 ; il lui suggère d'emmener le trépan à Corbigny car il n'aura pas à s'en servir à Sardy.

Mots-clés

Appareils et matériels, Ressources naturelles
Lieux cités

- Corbigny (Nièvre)
- Lormes (Nièvre)
- Sardy-lès-Épiry (Nièvre)

Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 07/07/2023
Dernière modification le 18/09/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48608?context=pdf

Guise 6 8bre 75

Monsieur Chamolle

Je suis heureux que vous ayez pu faire faire si facilement vos couteaux de trépan, et je comprends que vous n'ayez pas pu m'écrire depuis mon départ sur l'état du sondage. Mais je m'étonne que M. Boussard ne l'ait pas fait à votre place puisqu'il m'a envoyé des échantillons, il devait au moins me dire à quelle profondeur ces échantillons avaient été pris.

Voilà 8 jours que j'ai quitté le sondage, je voudrais n'être jamais aussi longtemps sans recevoir des échantillons, ou sans savoir les motifs qui font qu'on ne m'en envoie pas.

Je vous prie de lire et de relire avec la plus grande attention les recommandations que je vous ai adressées avant mon départ de Lorme.

Je compte bien que vous êtes très occupé pour mettre vos nouveaux

coutteau en train ; malgré cela je dois vous dire que comme il s'agit de vous construire ici un nouveau manège, nous avons besoin des croquis de l'ensemble du bâtis, et de tous les mécanismes qu'il renferme.

Il nous faut surtout les dimensions de l'arbre, très exactement, des cames et de la bobine, de l'entraînage et des pièces du frein, ainsi que de la ~~fringle~~ de battage.

Il est d'autant plus nécessaire que nous possédions bien ces mesures que j'espère vous faire un manège dont les cames et la fringle de battage seront mieux conçues que celles que vous avez. Si le nouveau manège va mieux, on montrerait donc ces nouvelles ~~par~~ cames sur votre arbre, ainsi que les autres pièces sur le bâtis. Si vous avez des observations à me faire à ce sujet, ne l'oubliez pas en m'envoyant les croquis le plus tôt possible.

Le 17 Septembre dernier il vous a été expédié un trépan et plusieurs

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48608?context=pdf

vis mâles et femelles pour souder au besoin au bout de tringles, Une tarière est aussi jointe à cet envoi. Je crois que vous feriez bien de recommander de conduire le trépan sur le terrain de Corbigny, car vous n'aurez pas à vous en servir à Sardy, je pense. Mais la tarière vous sera nécessaire.

J'espère recevoir une lettre de vous demain, mais faites les recommandations pour qu'on ne soit plus aussi longtemps à m'écrire à l'avenir.

Je vous salue bien sincèrement

Godin